

Le 04 avril 2024 à Paris,

RAPPORT FINANCIER 2023

Sont jointes à ce présent document les deux annexes suivantes :

- Annexe 1 - Evolution du nombre des adhérents en 2023, 2022 et 2021
- Annexe 2 - Evolution des cotisations et dons sur 2023, 2022 et 2021

Commentaires sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

En complément des états financiers de notre association, qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes, je vous présente le rapport financier pour cet exercice 2023.

Cette année encore, nos comptes annuels ont été établis avec l'assistance de notre expert-comptable, le cabinet **FRANCE AUDIT EXPERTISE**, qui a été chargé de la tenue comptable et de l'établissement des états financiers de l'association. Les états financiers de notre association doivent être certifiés par le Commissaire aux comptes de l'association : **Le Cabinet JEGARD PARIS**, mandaté à cet effet.

Commentaires sur le résultat de l'exercice 2023

Libellé	Ex 2023	Ex 2022	Variation	%
Produits de l'association	761 126	542 381	218 745	40%
Charges de l'association	- 479 132	- 463 528	- 15 604	3%
Excédent de l'exercice	281 994	78 853	203 141	258%

L'exercice 2023 se solde par un excédent de 281 994 €, contre 78 853 € en 2022, soit une hausse de 203 141 € (+258 %).

Les produits de l'association s'élèvent à 761 126 € contre 542 381 €, soit une hausse de 218 745 € (+40%).

La hausse des produits de l'association en 2023 s'explique principalement par la forte mobilisation des adhérents et des donateurs qui ont apporté leur large soutien financier à Anticor, dans le contexte de renouvellement de l'agrément de notre association par le Gouvernement.

Nous enregistrons ainsi, sur 2023, une nouvelle augmentation du nombre de nos adhérents qui s'établit à 7 704 contre 6 747 adhérents en 2022. Pour information, nous étions 1 100 adhérents en 2015,

Au niveau des produits, le **montant des cotisations collectées s'établit à 245 647 €** contre 173 065 € en 2022, soit une hausse de 72 581 € (+ 42%).

Les **dons totalisent la somme de 404 975 € en 2023** contre 361 329 € en 2022, soit une augmentation de 43 645 € (+12%). Comme déjà indiqué, cette hausse s'explique par la très forte mobilisation des donateurs en 2023 pour soutenir Anticor dans l'obtention de son agrément.

Ces dons incluent :

Les dons pour 395 621€ contre 353 800 € en 2022, en hausse de 41 821 € (+12%) et les abandons de frais par les bénévoles pour 9 354 € contre 7 529 € en 2022, en hausse de 1 825 € (+24%).

Par ailleurs, l'association a perçu en 2023 des **produits annexes pour 107 165 €**. Ils concernent principalement :

- 88 000 € au titre des dommages et intérêts dont 69 912 € versés à l'issue de certaines affaires judiciaires clôturées.
- 12 022 € de revenus annexes (solde du concert Assange/La maroquinerie, Balades Anti-Corruption et ventes de goodies) contre 833 € en 2022.

Les charges de l'association s'élèvent à 479 132 € contre 463 528 €, en augmentation de 15 604 (+3%).

Les principaux postes de dépenses qui ont évolué notablement par rapport à l'année 2022 sont les suivants :

Compte	Libellé	Ex 2023	Ex 2022	Variation	%
613204	Loyer PLATEAU URBAIN	12 517	7 307	5 210	71%

Plusieurs déménagements au cours de 2023. Le loyer est de 508,20 € en 2022 contre 942,80 € en 2023.

615600	Maintenance	3 359	45 940 -	42 580	-93%
--------	-------------	-------	----------	--------	------

Résiliation du contrat avec AGELANA.

622610	Honoraires avocats	68 380	74 620 -	6 240	-8%
--------	--------------------	--------	----------	-------	-----

Le retrait de l'agrément sur le deuxième semestre a reporté voire freiné les nouvelles affaires.

Pour les affaires en cours, il y a moins d'engagement financier car il ne s'agit que de la constitution de dossier peu rémunérable.

Compte	Libellé	Ex 2023	Ex 2022	Variation	%
625100	Voyages et déplacements	37 752	30 030	7 722	26%

Plusieurs voyages à l'étranger en 2023 ainsi que des déplacements pour des conférences et de la formation.

625600	Mission	6 042	13 533 -	7 491	-55%
625700	Frais de réception	10 090	5 073	5 017	99,00%

Les frais de réception s'équilibrent avec les frais de mission qui ont diminué, il s'agit d'un report sur un autre poste.

En 2022, il y a eu plus de dépenses individuelles contre des dépenses collectives en 2023 comme des frais de traiteur par exemple.

Les frais de réception correspondent à des prestations de frais de bouche pour les administrateurs, référents et Public à l'occasion des Prix Ethiques et de l'Université qui n'avaient pas été proposés en 2022.

627800	Autres frais et commissions	13 859	8 315	5 544	67%
--------	-----------------------------	--------	-------	-------	-----

Il s'agit des frais de commissions YAPLA relatifs aux virements vers la banque LCL. Ils sont dépendants du montant des dons/adhésions reçus.

641	Salaires	179 530	151 560	27 970	18%
	Charges sociales	54 006	49 755	4 251	9%
	Total masse salariale	233 536	201 315	32 221	16%

Les salaires sont en augmentation du fait des recrutements et des augmentations accordées sur 2023. Les charges sociales ont augmenté en corrélation avec la hausse du poste Salaires.

Nos dépenses d'amortissements liées à nos immobilisations s'élèvent cette année à 2 374 € contre 2 175 € en 2022.

Il convient de noter que les investissements de 2023 s'élèvent à 620 €. Ils concernent l'acquisition de matériel informatique.

Sur ces bases, l'excédent dégagé en 2023 s'établit à 281 994 € soit une hausse de 203 141 € par rapport à 2022.

En marge de ce résultat comptable, l'évaluation du bénévolat est valorisée à hauteur de 148 337 €.

La valorisation du bénévolat intègre le temps passé, valorisé au smic horaire chargé, par les dirigeants de l'association, membres du Bureau et membres du conseil d'administration, auquel il convient d'ajouter également le bénévolat de nos référents des groupes locaux.

Commentaires sur l'actif et le passif de notre association :

Nos fonds associatifs (cumul des résultats des années précédentes) s'élèvent à 934 737 € à fin 2023 contre 652 743 € en 2022, après prise en compte de l'excédent de l'année 2023 qui s'établit à 281 994 €.

Le Conseil d'Administration propose l'affectation de l'excédent 2023 de la manière suivante :

- **Report à nouveau ==> 81 994 €**
- **Réserve pour projets de l'entité associative ==> 200 000 €**

Notre trésorerie s'élève au 31 décembre 2023 à 941 614 € contre 682 289 € en 2022, soit une hausse de 259 325 € par rapport à l'année précédente, qui s'explique principalement par la hausse des dons et des cotisations enregistrée en 2023, comme démontré ci-dessus.

Fait à Paris, le 04 avril 2024.

Maryse Kurnik

Trésorière d'Anticor



Annexe 1 : Evolution du nombre des adhérents sur 2023, 2022 et 2021

Données	2021	2022	2023
Nombre des adhérents	6 559	6 747	7 704

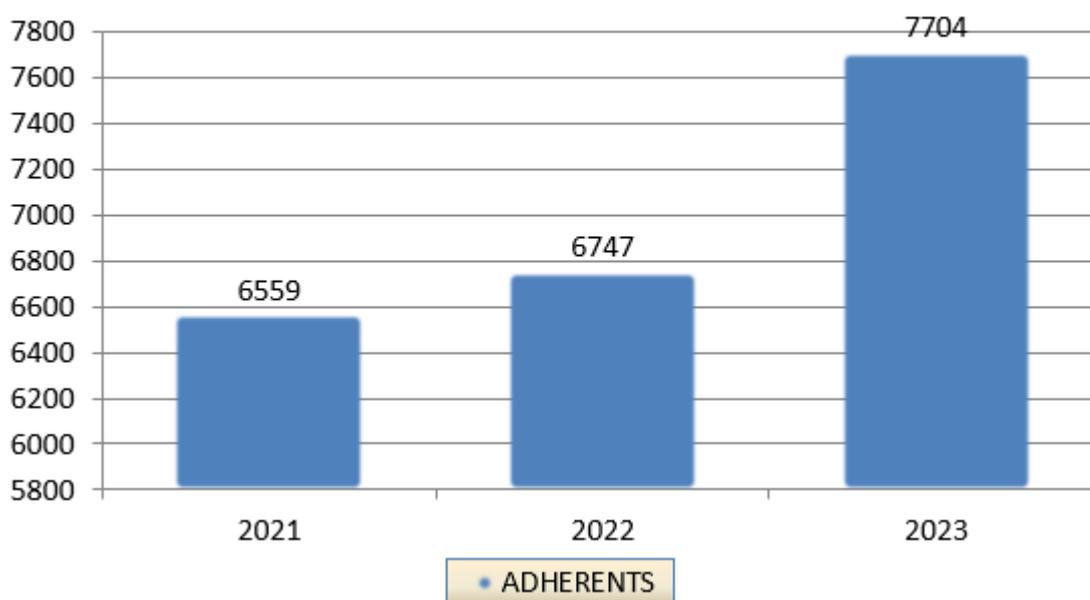
Source:

Plateforme Yapla pour 2022 et 2023

Plateforme Agelana pour 2021

Evolution du nombre des adhérents en
2023, 2022 et 2021

HISTORIQUE DES ADHESIONS EN NOMBRE



Annexe 2 : Evolution des cotisations et dons sur 2023, 2022 et 2021

Données	2021	2022	2023
Cotisations	228 615	173 065	245 647
Dons	401 180	361 329	404 975
Total des cotisations et dons	631 816	536 416	652 645

REPARTITION EN VALEUR DES PROMESSES D'ADHESIONS ET DE DONS 2023, 2022 et 2021

